AA131

BASES

4 jours 28 heures

2 020 €

Déjeuners offerts Exonérés de TVA

Comprendre le cadre juridique du contrat d'assurance Spécificités du droit du contrat d'assurance

COMPÉTENCES VISÉES

- · Présenter, comparer, expliquer les garanties du contrat proposé et leurs limites et établir et présenter un devis d'assurance.
- Appliquer la réglementation propre à aux contrats d'assurance vie, de prévoyance et de complémentaire santé.
- Explorer les opportunités réglementaires, économique ou commerciales pour développer son portefeuille client.

PROGRAMME

A. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT **D'ASSURANCE**

- 1. Nature juridique du contrat d'assurance
- 2. Autres dispositions réglementaires du contrat d'assurance
- 3. Rappel des notions juridiques relatives au contrat
- 4. Spécificités du contrat-groupe

B. DES POURPARLERS PRÉCONTRACTUELS À LA FORMATION DU CONTRAT D'ASSURANCE

- Parties au contrat
- Information préalable réciproque
- 3. Prise d'effet du contrat
- 4. Renonciation au contrat
- 5. Conditions de validité du contrat d'assurance
- 6. Conditions de forme du contrat d'assurance
- 7. Durée du contrat

C. OBLIGATIONS DE L'ASSURÉ ET DE **L'ASSUREUR**

- 1. Déclaration du risque lors de la souscription du contrat et en cours de
- 2. Sanctions en cas de non-respect de la déclaration du risque
- 3. Paiement de la cotisation et sanctions en cas de non-paiement
- 4. Déclaration du sinistre

D. MODIFICATION DU CONTRAT

- 1. À l'initiative de l'assureur
- 2 À l'initiative de l'assuré

E. LIMITES JURIDIQUES DES RISQUES **COUVERTS**

- 1. Nature juridique de l'exclusion de garantie
- 2. Exclusions de garanties d'origine légale en assurance dommages
- 3. Exclusions de garanties d'origine légale en assurance vie
- 4. Exclusions de garanties d'origine conventionnelle en assurance dommages
- 5. Distinction juridique entre la nongarantie et exclusion

F. RÉSILIATION DU CONTRAT D'ASSURANCE

- 1. Cessation de plein droit en assurance dommages
- 2. Dénouement du contrat en assurance vie
- 3 Résiliation à l'initiative de l'assuré
- 4. Autres cas de résiliations du contrat
- 5. Compétence des tribunaux en cas de litige
- 6. Délai de prescription pour agir en contentieux

PUBLIC

· Tout personnel du secteur de l'assurance

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

POINTS FORTS

Le stage est construit pour suivre la vie du contrat, de sa formation à sa fin juridique. Le formateur invite les participants à échanger sur des exemples concrets.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05A - Souscription des risques non standard, 05B - Gestion des contrats sur plateforme d'accueil (téléphonique ou Internet), OSC - Gestion des contrats hors plateforme, OSE - Gestion polyvalente des contrats et des sinistres hors plateforme, 05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DESACQUIS

Évaluation des acquis de la formation par des études de cas Questionnaire d'évaluatio n à chaud proposé à la fin du stage

IFPASS SERVICES SAS au capital de 1 015 471 € - Siège social : 172-174 rue de la République - 92800 PUTEAUX - SIREN 823 799 358

NAF 8559A - RCS NANTERRE - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11922182692 auprès du Préfet de la Région Ile-De-France

Une attestation sera remi se au stagiaire à la fin de la formation

